

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-CINQ OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 octobre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVIRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- David L'HOMME donne pouvoir à Suzanne BOURDÉ,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Alain GENGE

Délibération n°2022-128

Membres en exercice : 69 - Présents : 60 - Absents : 9 - Pouvoirs : 3

**TRANSITIONS ECOLOGIQUES ET ENERGETIQUES
STRATEGIE BIODIVERSITE POUR LE TERRITOIRE DE LAMBALLE TERRE & MER
PERIODE 2022-2027**

Lamballe Terre & Mer est engagée dans différents programmes d'actions ayant un impact positif sur la préservation de la biodiversité : restauration des cours d'eau et de la continuité écologique, reconstitution du bocage, gestion du site Natura 2000 des Landes de la Poterie, lutte contre les espèces invasives sont autant d'exemples d'actions menées depuis de nombreuses années et concourant à la préservation de la biodiversité.

La restitution du programme d'actions de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale, début 2022, après

près de 6 ans de travail, consacrés aux inventaires terrains, aux études de modélisation, à la cartographie et à une démarche d'animation/sensibilisation, marque un tournant majeur dans la prise en compte des enjeux biodiversité sur le territoire. Chacune des 38 communes peut désormais disposer de sa Trame Verte et Bleue, basée sur les réalités du terrain, et a connaissance des enjeux liés à la préservation et à la restauration de la biodiversité sur son territoire.

Compte tenu de l'importance des enjeux et de l'étendue des actions à mener, il est proposé que Lamballe Terre & Mer définisse une stratégie « biodiversité » selon les axes suivants :

- Renforcer la position de Lamballe Terre & Mer en tant que « chef de file » sur les questions de biodiversité :
 - Développer un programme d'actions ambitieux,
 - Faire de Lamballe Terre & Mer un territoire pilote en matière de recherche scientifique,
 - Lancer une étude spécifique sur les services écosystémiques rendus sur le territoire afin de démontrer la valeur économique de la biodiversité,
 - Mieux valoriser les politiques et actions menées par Lamballe Terre & Mer en faveur de la biodiversité (recherche de labellisations, actions de communication majeures),
- Développer davantage la transversalité au sein des politiques territoriales et services de Lamballe Terre & Mer :
 - Renforcer la cohérence entre les différents programmes qu'elle porte en lien avec le projet de territoire (ex : PCAET, PAT, habitat, mobilités, contrats territoriaux de bassins versants et plan de lutte contre les Algues Vertes, etc),
 - Intégrer les transitions et la biodiversité dans les politiques territoriales (ex : éco-conditionnalité des aides économiques, prise en compte des enjeux « eau », « climat » et « biodiversité » dès l'amont des projets d'urbanisme ou d'aménagements),
 - Rechercher de nouvelles sources de financement (mécénat, financements participatifs),
- Déployer le plan d'actions pluriannuel de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale :
 - Restituer aux communes la synthèse des enjeux et les atlas cartographiques les concernant afin qu'elles se les approprient,
 - Déployer de manière opérationnelle les 12 axes du plan d'action de l'ABI sur la période 2022-2027 : 12 millions d'euros TTC sur 6 ans (animation comprise) avec un reste à charge Lamballe Terre & Mer estimé (subventions déduites) de 3,14 millions d'euros (dont 3 millions financés par la taxe GEMAPI),
- Renforcer le rôle de réservoir écologique des Landes de la Poterie :
 - Optimisation de la gestion du site via Natura 2 000 et la politique Espaces Naturels Sensibles,
 - Poursuite du travail autour de l'aménagement de la Route des Landes (ex : RD28),
 - Montage du projet de Réserve Naturelle Régionale, en partenariat avec VivArmor Nature et Lamballe-Armor.

Considérant la maquette financière transmise aux conseillers,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE la stratégie biodiversité pour la période 2022-2027,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer les conventions liées ou tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

Contre : 2 – Mme MERIAN. M. de SALLIER DUPIN.

Abstention : 1 – M. VIMONT

Envoyé en préfecture le 31/10/2022

Reçu en préfecture le 31/10/2022

Affiché le

ID : 022-200069391-20221025-2022_128_DELIB-DE

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

31 OCT. 2022



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and overlaps with a blue circular official stamp. The stamp contains the text: 'COMMUNAUTE DE LA BALLE TERRE & MER -22- AGGLOMERATION'. The signature appears to be 'Thierry Andrieux'.

Envoyé en préfecture le 31/10/2022

Reçu en préfecture le 31/10/2022

Affiché le

ID : 022-200069391-20221025-2022_128_DELIB-DE